

# PLAN OPERATIONNEL LAC

AVRIL 2021



Élaboré par la communauté humanitaire

## APERÇU DE LA CRISE

Aperçu de la crise.....	3
Impacts de la crise .....	8
Stratégie de réponse.....	13
Coordination.....	20
Financement requis.....	22
Annexe I : Groupe sectoriel.....	23
Annexe II : Plan de mise en œuvre opérationnelle par groupe sectoriel et priorisation.....	26
Annexe III : L'outil de suivi de la mise en œuvre de la réponse.....	38

La crise dans la Province du Lac a débuté fin 2014 à la suite des premières attaques de groupes armés non étatiques qui ont entraîné des mouvements de populations et bousculé les échanges et équilibres socio-économiques dans cette région, déjà en proie aux effets du réchauffement climatique qui y aggravent notamment l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

La dégradation des conditions sécuritaires en raison de l'intensification des attaques des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) et des opérations de l'armée est la cause principale de la détérioration de la situation humanitaire.

**Depuis 2020, le nombre total de déplacés dans la province du Lac a plus que doublé passant de 272 000 personnes à 457 797 personnes en mars 2021** (round 14 DTM mars 2021).

## 167 millions \$

 Besoins de financement estimés (en USD)

### 549 000

Estimation du nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire

84%

de la population totale de la Province du Lac (657 000, INSEED)

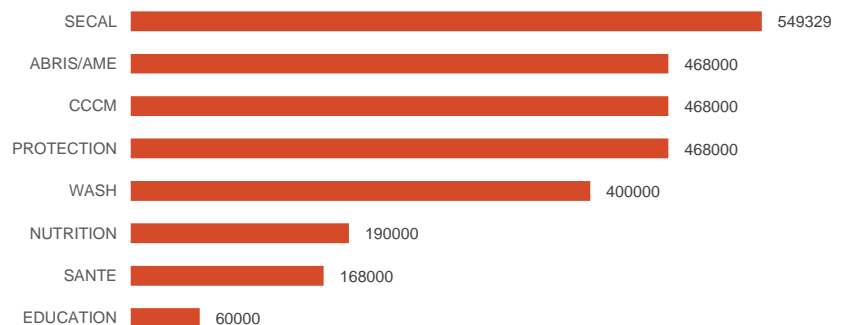
### 549 000

Estimation du nombre de personnes ciblées en

84%

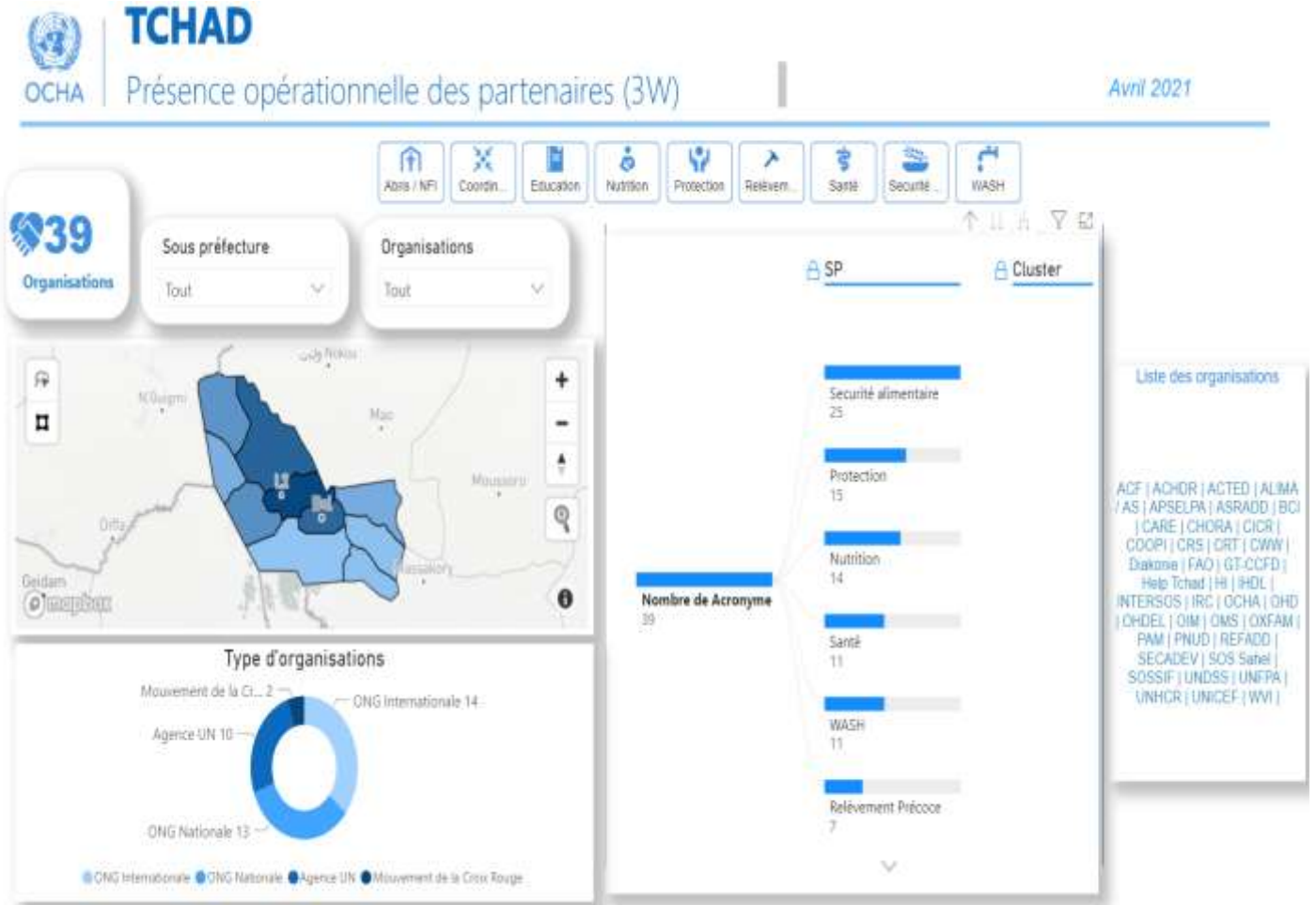
de la population totale de la Province du Lac (657 000, Source INSEED)

### Personnes dans le besoin par secteur



Source : OCHA LAC

TCHAD – CRISE DU LAC



## APERÇU DE LA CRISE

La dégradation des conditions sécuritaires en raison de l'intensification des attaques des Groupes Armés Non étatiques (GANE) et des opérations de l'armée comme l'attaque de Boma, est la cause principale de la détérioration de la situation humanitaire au Lac, particulièrement dans les départements de Kaya et Fouli qui accueillent les sites les plus importants de populations déplacées.

Le nombre de personnes déplacées dans la province du Lac est de 457 797 individus en mars 2021 localisés dans 228 localités dont 171 sites et 54 communautés hôtes (round 14 DTM OIM) avec respectivement 177 698 personnes déplacées dans le département de Fouli, 190 035 personnes déplacées dans le département de Kaya et 90 064 personnes déplacées dans le département du Mamdi. Considérant les dernières estimations de l'INSEED sur le nombre des personnes habitant la province du Lac (657 000), il ressort donc que 70% d'entre elles sont en situation de déplacement.

<b>Personnes dans le besoin</b>	<b>Personnes ciblées</b>	<b>Budget requis</b>
549 329	549 329	167 millions USD

### Des besoins en augmentation

Les besoins ne cessent d'être en augmentation depuis 2020, tous les secteurs étant concernés, en raison des mouvements de populations, des violations des droits humains ainsi qu'à la crise alimentaire et nutritionnelle particulièrement critique au Lac auxquels s'ajoutent des urgences sanitaires marquées notamment par l'apparition et la circulation du virus de la COVID-19.

La recrudescence des attaques et leur intensification rendent ainsi le contexte très volatile et ont entraîné une détérioration des conditions sécuritaires aggravant le niveau de vulnérabilité et les risques de protection des populations affectées présentes dans ces zones, dont les déplacements, y inclus pendulaires, ont fortement augmenté depuis fin 2020.

### Analyse par départements/localités

Le Lac se compose de 3 départements : Mamdi (Bol), Kaya (Baga Sola) et Fouli (Liwa). La cuvette Nord du Lac (départements de Fouli et Kaya) est particulièrement affectée par une recrudescence des conflits, de même que les localités insulaires autour de Kngalam.

Figure 1 Province du Lac



Département de Fouli :

La zone de Kaiga Kindjiria est la zone la plus touchée par l'**absence d'assistance humanitaire se situant aux confins de la zone rouge** en raison de l'insécurité qui sévit dans la zone hormis le site de Magui qui est habité par les populations venant de Kaiga Kindjiria fuyant les exactions en décembre 2015, ces populations sont assistées par IRC et Care via la mise en œuvre des activités de distributions de transfert monétaire en espèce, des subventions pour les AGRs et par ACF par la construction des latrines d'urgence. Cette zone située dans la cuvette Nord est à la limite de la zone rouge, zone interdite.

Département de Kaya :

La sous-préfecture de Ngouboua reste la zone dans laquelle les incursions de GANE influencent fortement les activités des humanitaires. Pour rappel, World Vision, Care, PAM ont apporté une assistance mais cette **réponse est loin de couvrir les besoins des personnes dans cette zone**. La situation sécuritaire ne permet pas aux acteurs d'accéder à certains sites en profondeur de Ngouboua. C'est aussi dans cette zone que se concentrent la plupart des populations déplacées aux alentours de Baga Sola ainsi que les réfugiés venant du Nigeria pour se mettre à l'abri des exactions. Cette zone connaît de nos jours une baisse dans la réponse humanitaire et de la présence humanitaire.

Département du Mamdi :

Les parties de la terre ferme des sous-préfectures de Kagalom et Bol restent une zone d'accueil des populations déplacées provenant des zones insulaires de ces mêmes sous-préfectures, pour certaines, ont reçu l'appui de PAM dans la distribution de vivres. **Toutefois, c'est la zone où il y a moins d'acteurs humanitaires en dépit des besoins importants**. Cette faible présence est due aux problèmes d'accessibilité physique à certains sites et villages conjugués à l'insécurité et aussi à la tendance à la concentration de l'aide dans le département de Kaya.

La situation dans la localité de **Fourkoulom** est dramatique (**Fouli**). A ce jour, plusieurs sites de déplacés s'y sont constitués tandis que les contraintes sécuritaires y limitent la fourniture de l'assistance humanitaire d'urgence ; ce qui expose les populations affectées aux multiples risques de protection et entravent la réponse aux incidents de protection. Beaucoup de personnes en situation de déplacement prolongé ont également besoin d'appui en moyens d'existence. Les opérations de fixing ont été interrompues en raison de ce contexte.

La visibilité sur la situation humanitaire est très partielle autour de **Kaiga Kindjira (Fouli)**, en raison de la quasi-absence d'acteurs humanitaires suite à la situation sécuritaire très volatile (le gouvernement avait demandé aux populations de quitter cette sous-préfecture lors de l'opération Boma) et de la faiblesse des mécanismes d'alerte et de monitoring.

La situation à **Kangalam** a été marquée par l'arrivée massive des déplacés ayant atteint une proportion d'environ 30% de la population totale (proportion entre déplacés et population hôte). La situation dans la zone de Ngouboua (Kaya) a été similaire. Une partie de ces personnes s'est dirigée vers Baga Sola à la suite de la dégradation de la situation sécuritaire contribuant à « l'urbanisation » sauvage de la zone.

Dans les localités autour ou à proximité de **Baga Sola et de Bol**, la présence des acteurs humanitaires facilite le suivi de la situation humanitaire et des sites bien que des axes soient parfois interdits en raison de l'insécurité.

**Analyse par secteurs**

La problématique de protection des civils reste entière face aux opérations militaires et aux attaques des GANE qui provoquent des mouvements continus de populations engendrant aussi une recrudescence des besoins d'assistance multisectorielle.

**En ce qui concerne la protection et l'éducation et les secteurs y afférents (VBG, protection de l'enfant)**, des incidents de protection ont été documentés dans ces zones affectées par une recrudescence des conflits consécutive aux activités des hommes armés. Il s'agit essentiellement d'atteintes aux droits à la liberté et à la sécurité, à la vie, à la

dignité humaine et à l'intégrité physique rapportées depuis 2020. **En 2020, 1 058 incidents de protection ont été enregistrés, dont 30% concernent des enlèvements<sup>1</sup>.**

La situation est aggravée par (i) les déplacements prolongés et les retours non durables, comme ceux des populations insulaires, qui augmentent la vulnérabilité des populations, et fragilisent leur résilience ainsi que celles des communautés hôtes et (ii) par la présence d'engins explosifs improvisés rapportée autour de plusieurs localités et sur certains tronçons comme l'axe Ngouboua-Baga Sola ou Liwa-Daboua. La zone reste encore très polluée malgré les quelques opérations de neutralisation menées, ce qui entraîne un risque élevé pour des civils, en particulier les enfants.

Des cas de violations des droits de l'enfant restent une préoccupation majeure, telle que l'utilisation d'enfants par les GANE et la séparation d'enfants de leurs proches à cause des attaques des GANE et/ou des mouvements de populations. **Les mineurs représentent près de 40% de la population déplacée au Lac.** Quelques dispositifs d'éducation d'urgence ont été mis en place mais ils sont largement insuffisants de même que des espaces amis de l'enfant. Les capacités de recherche et réunification familiale ne permettent pas de répondre à l'ampleur des besoins. La plupart des familles d'accueils temporaires n'ont pas les moyens adéquats pour prendre en charge les enfants pendant une période prolongée ce qui les expose à des multiples risques y compris la malnutrition, le mariage forcé, l'exploitation et l'abus. Dans les départements de Mamdi et de Kaya, 10 écoles ont été fermées suites à l'attaque par les GANE laissant plus de 3700 enfants sans école.

Les sites de populations déplacées et certaines localités sont particulièrement affectés par les incidents de protection, notamment les violences basées sur le genre, mais ils ne disposent toujours pas de capacités de prise en charge holistique des cas : seuls **37 sites sur 171 sites de PDIs disposent d'un mécanisme de référence fonctionnelle pour la VBG. Les femmes représentent près de 54% de la population déplacée au Lac.** Elles sont particulièrement exposées aux enlèvements avec 62 femmes enlevées en 2020, 24 femmes enlevées en janvier et février 2021. 57 % des victimes proviennent des populations locales et 42% sont des personnes déplacées.

Le climat de coexistence demeure assez tendu dans certaines zones entre d'un côté la communauté Buduma et les autres communautés du Lac.

L'absence de services sociaux de base dans la Province du Lac a un impact important sur la qualité de la réponse<sup>2</sup>. Une évaluation des sites pour identifier les gaps en matière de services sociaux de base répondant aux standards et normes humanitaires, est prioritaire afin de pouvoir mieux orienter les interventions, dans le but de fournir une protection et une assistance adéquate aux personnes déplacées qui en ont le droit.

**En ce qui concerne la sécurité alimentaire**, la situation de sécurité alimentaire reste très précaire dans la province du Lac. L'accès aux vivres est le besoin le plus mentionné par les populations déplacées dans diverses évaluations tandis que les activités économiques et les moyens d'existence des ménages (réduction des terres cultivables fertiles dans les îles, réduction de la pêche, etc.) souffrent de l'insécurité.

La mauvaise répartition des pluies lors de la campagne agricole (forte pluviométrie dommageable pour les cultures dunaires, retrait tardif des pluies, etc.) a affecté la production céréalière et produits de rente. Cela n'est pas sans conséquence sur les revenus tirés de ces activités (revenus de la main d'œuvre, les ventes des récoltes). Cette baisse de production a en effet impacté l'approvisionnement des marchés déjà mis à mal par le contexte COVID et les contraintes liées à l'insécurité. Les prix, notamment ceux du maïs ont fortement augmenté, se situant à plus de 20% au-dessus de la moyenne sur les marchés de la province.

Les résultats de l'analyse Cadre harmonisé 2021 reflètent cette situation d'insécurité alimentaire dont les causes vont au-delà des questions de sécurité civile. **L'accès alimentaire des ménages, pauvres et très pauvres au sein des différentes communautés (population locale, déplacée et réfugiée) sera limité en raison des faibles niveaux de stocks des ménages et des niveaux élevés des prix.** Les résultats du CH de mars 2021, prédisent que plus de **168 000 personnes seront en situation d'insécurité alimentaire sévère pour la phase projetée de juin à aout (phases 3 et plus du CH)** ce qui souligne aussi l'impact néfaste de l'insécurité et des déplacements forcés sur la pression sur les ressources naturelles et donc sur les capacités d'accès de certaines populations à une alimentation suffisante.

<sup>1</sup> Dashboard incident de protection – cluster Protection – avril 2021

<sup>2</sup> Note sur la protection au Lac – cluster Protection – février 2021

**En ce qui concerne la situation nutritionnelle**, elle est critique avec des taux de malnutrition alarmants. Le dépassement des seuils de l'OMS, constaté dans la Province du Lac, couplé à l'insuffisance de structures de prise en charge et de ressources humaines et financières laisse présager une dégradation continue des conditions nutritionnelles dues, entre autres, à l'insécurité alimentaire et les accès insuffisants à l'eau et aux soins. Ainsi, la malnutrition aigüe globale (MAG) est de **17.8%** et la malnutrition aigüe sévère (MAS) est de **5.1%**, chiffre largement au-dessus des seuils de 15% MAG et de 2% MAS. Si tous les enfants sont concernés, les enfants déplacés peinent parfois à être pris en charge conduisant à des taux de morbidité importants.

**En ce qui concerne les moyens de subsistance et d'existence**, l'appui aux moyens d'existence d'urgence ou à des fins de résilience sont un besoin primordial et essentiel comme le révèlent les évaluations multisectorielles et les enquêtes de perception AAP où ils ressortent clairement parfois avant même les besoins de première nécessité.

Une grande partie de la population a perdu la récolte de la saison pluvieuse ainsi que celle de contre-saison à cause des inondations de 2020 et la retirée tardive des eaux ce qui a provoqué une augmentation des prix des denrées alimentaires de base aggravant la situation des ménages précaires. Accompagnée par une chute des prix des petits ruminants à la défaveur des ménages éleveurs nombreux au Lac qui sont obligés de procéder à une décapitalisation en vendant du bétail, **l'appauvrissement généralisé des populations de la zone, dans ce contexte, aggrave les crises humanitaires au Lac**. De plus, les activités de pêche restent restreintes. Ces éléments entraînent une forte détérioration des moyens d'existence des ménages pauvres et de subsistance des ménages très pauvres les obligeant à mettre en place des stratégies de survie néfastes dangereuses pour leur santé.

**En ce qui concerne la santé et l'eau-hygiène-assainissement (WASH)**, la Province du Lac est vulnérable aux urgences sanitaires liées aux maladies épidémiques telles que la rougeole, et le choléra qui y est latent. Les enfants y sont d'ailleurs particulièrement exposés. Des cas de coqueluche ont aussi été recensés. Le paludisme y est également très présent. Pour ce qui est des cas de COVID-19, la province est également touchée, cette pandémie ayant ralenti les activités d'assistance notamment en faveur des déplacés sur l'ensemble des sites. Les complications obstétricales restent toujours une urgence et les besoins des femmes en âge de procréer en santé sexuelle et reproductive, sont énormes à la fois dans les sites de déplacés internes et dans les camps de réfugiés et dans les zones un peu stables.

**L'insuffisance des structures sanitaires, en plus du manque d'infrastructures en eau et assainissement, sont des facteurs aggravants notamment des urgences sanitaires, de la malnutrition et de la non prise en charge des cas de VBG**. Les centres de santé y sont peu nombreux ou n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face au nombre de plus en plus important de personnes. Le manque ou l'insuffisance de latrines séparés (hommes/femmes) sur la majorité des sites de PDIs présente également un facteur de risque de protection, surtout le risque de VBG. L'accès limité aux soins de santé des survivant(e)s de VBG brisent profondément leurs dignité, intégrité, ainsi que bien être mental et physique.

**En ce qui concerne la gestion des sites (CCCM)**, il y a plus de 170 sites au Lac qui, par manque de moyens, ne sont pas tous gérés, administrés ou coordonnés, sans parler de couverture de la réponse. L'analyse de la situation des déplacements au Lac montre globalement l'augmentation du nombre des personnes déplacées donc des besoins en matière de CCCM.

En mars 2021, la DTM a recensé 228 localités d'accueil des personnes déplacées dans la province du Lac dont **171 sont des sites au sein desquels vivent 75% des personnes déplacées (le total étant de 457 797 personnes déplacées)**. Parmi ces sites, 154 ne sont, à l'heure actuelle, pas gérés, administrés ou coordonnés et peu couverts par l'assistance humanitaire, par manque de moyens humains et financiers mais aussi pour des raisons d'accès liés à la situation sécuritaire dégradée dans la province aggravant les risques de protection auxquels sont exposées les populations qui y résident. En sus, les besoins des personnes affectées par la crise, notamment les femmes, enfants et personnes à besoins spécifiques, continuent d'augmenter en parallèle, non seulement à cause de la crise sécuritaire dans le bassin du Lac du Tchad mais aussi en raison de la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui a limité la fourniture de certaines assistances.

**En ce qui concerne les abris/Articles Ménagers Essentiels (AME)**, les populations dont les besoins en termes d'abris/AME sont estimées à 468 000 personnes dont 369 000 ont été ciblées<sup>3</sup>. **Les besoins en AME demeurent très élevés et les populations déplacées vivent dans un dénuement total**. En effet, en plus des anciennes Personnes Déplacées Internes non assistées, les nouvelles PDI ne sont pas servies systématiquement alors qu'elles ont tout perdu.

<sup>3</sup> Plan de réponse humanitaire 2021

Les AME constituent un besoin essentiel récurrent et font partie des produits de première nécessité pour des populations qui ont tout perdu à la suite d'une situation de déplacement forcé.

93% des personnes déplacées dans la province du Lac vivent dans des abris de fortune qui menacent leur sécurité et leur dignité. **Les nouvelles personnes déplacées qui s'ajoutent aux anciennes rendent les besoins en abris variables en fonction de l'ancienneté des PDI.** En effet, les nouveaux PDI ont besoin des abris d'urgence alors que les anciens PDI ont besoin d'abris semi-durables ou durables du fait qu'ils ont duré longtemps dans les sites de déplacement et que le renouvellement de leurs abris d'urgence n'est pas régulier.

**Les besoins en AME sont quasi constants car les personnes nouvellement/récemment déplacées ont tout perdu.** Il s'agit d'un besoin essentiel récurrent qui fait partie des produits de première nécessité et sont au cœur de l'assistance multisectorielle privilégiée au Lac.

# PARTIE 1 : IMPACTS DE LA CRISE

## *Dynamique de la crise*

Les affrontements entre éléments des GANE et l'armée tchadienne sont toujours en cours dans certaines zones particulièrement dans la zone déclarée rouge par les autorités au Nord-Ouest de la Province, zone où l'accès humanitaire est officiellement suspendu tandis que, dans les zones limitrophes, les capacités d'évaluation rapide et de réponses sont réduites ou entravées en raison des contraintes sécuritaires. Depuis fin 2020, la crise a pris une certaine ampleur marquée par (i) l'intensification des attaques des GANE contre les populations civiles, notamment celles établies dans la zone insulaire, en plus des affrontements avec l'armée tchadienne ainsi que (ii) des possibilités d'infiltrations d'éléments des GANE dans certains sites de populations déplacées. Les deux principaux modes opératoires de plus en plus développés par les GANE ont été : les enlèvements des civiles, particulièrement les femmes et les enfants et la pose des engins explosif improvisés visant les FDS. Depuis janvier 2021, ce mode opératoire a fait une dizaine de victimes, dont trois (3) morts.

**Ainsi, la dégradation continue des conditions de sécurité a été observée principalement dans les sous-préfectures de Kangalam et Ngouboua entraînant de nouveaux mouvements de populations.**

Le décès du Chef de L'Etat à la suite de combats entre l'armée tchadienne et la rébellion du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), non loin de Mao dans la région du Kanem le 20 avril 2021, a plongé le pays dans l'incertitude avec pour conséquences des risques majeurs en matière de protection des civils. Le redéploiement massif des éléments de l'armée tchadienne de la province du Lac vers le nord du Kanem aggrave l'insécurité dans la zone, laissant le champ libre pour une intensification d'attaques des GANE notamment vers Kaiga Kindjira avec pour conséquences une hausse de violations des droits humains, ainsi que des mouvements de populations incontrôlés (y compris les déplacements forcés secondaires). Ce déploiement ayant également conduit à la suspension des activités humanitaires et à la réduction du personnel dans la province a mis à mal l'environnement de protection des personnes déplacées internes et des populations hôtes.

## *Ampleur croissante des mouvements de population*

Entre janvier et février 2021, **46% des personnes déplacées internes proviennent de la sous-préfecture de Kangalam (zone insulaire), 26% de la sous-préfecture de Ngouboua et 13% de la préfecture de Kaiga Kindjira.**

Les dernières données de la DTM (round 14) de mars 2021<sup>4</sup> indiquent un total de 457 797 personnes déplacées dans la province du Lac. Ainsi plus de la moitié de la population de la province du Lac est en situation de déplacement. **Les personnes déplacées sont constituées de trois catégories : les personnes déplacées internes (PDI), qui constituent la majorité des personnes déplacées (401 511, soit 88% des personnes déplacées), les personnes retournées de l'étranger, principalement du Niger et du Nigeria qui sont estimées à 30 160 personnes, soit 6% du total des personnes déplacées, enfin les personnes retournées anciennes PDI estimées à 26 126, soit 6% du total.**

Suite à la situation sécuritaire qui s'est de plus en plus détériorée dans la province depuis l'année 2019, le nombre des personnes déplacées n'a cessé de croître. Comparé au nombre de personnes déplacées estimé au début de l'année 2019 (DTM round 7<sup>5</sup>), le nombre estimé en mars 2021 a augmenté de 163% (voir tableau ci-dessous). Les sous-préfectures de Liwa, Bagasola, Bol et Ngouboua ont vu le nombre des personnes déplacées qui y vivent augmenté respectivement de 272%, 200%, 199 et 183%. Par ailleurs le nombre des personnes déplacées dans la sous-préfecture de Kaiga-Kindjira a diminué de moitié, notamment suite aux opérations militaires qui y ont été menées au début de l'année 2020 après l'attaque meurtrière survenue en mars 2020 à Bohoma sur les forces de sécurité. Ces personnes ayant quitté cette sous-préfecture se sont principalement réfugiées dans les sous-préfectures voisines de Liwa et Ngouboua.

Cette augmentation est principalement celle des personnes déplacées internes, car d'une part le nombre des personnes retournées venues de l'étranger est resté stable depuis quelques années et d'autre part les personnes retournées anciennes PDI se déplacent souvent à nouveau suite à la détérioration des conditions sécuritaires dans leurs zones de retour ou vont à la recherche de l'assistance humanitaire.

<sup>4</sup> DTM round 14, Mars 2021

<sup>5</sup> DTM round 7, Mars 2019



Plusieurs personnes (personnes déplacées et personnes des communautés hôtes) se déplacent d'une localité à une autre afin d'accéder à l'assistance humanitaire. Lors de la conduite du round 14, la DTM a identifié 36 mouvements de 21 000 personnes qui se sont déplacées d'une localité à une autre afin d'augmenter leurs chances d'accéder à l'assistance humanitaire.

Tableau 1 Ampleur des variations du nombre des personnes déplacées entre 2019 et 2021

Département	Sous-préfecture	# PDI	# Retournés venus de étranger	# Retournés anciennes PDI	Round 7 (Début 2019)	Round 14 (Mars 2021)	Variations entre 2019 et 2021
Fouli	Daboua	30 496	4 609	7 683	23 047	42 788	86%
	Kaiga-Kindjiria	6 542	766	280	15 179	7 588	-50%
	Liwa	119 673	6 999	650	34 204	127 322	272%
Total Fouli		156 711	12 374	8 613	72 430	177 698	145%
Kaya	Baga-Sola	96 019	14 539	159	36 846	110 717	200%
	Ngouboua	75 645	645	3 028	28 052	79 318	183%
Total Kaya		171 664	15 184	3 187	64 898	190 035	193%
Mamdi	Bol	61 002	1 886	5 283	22 775	68 171	199%
	Kangalam	12 134	716	9 043	14 237	21 893	54%
Total Mamdi		73 136	2 602	14 326	37 012	90 064	143%
Total Province du Lac		401 511	30 160	26 126	174 340	457 797	163%

En plus des mouvements de populations dus à l'insécurité, les inondations fin 2020 ont impactés les zones de cultures provoquant également des mouvements de populations. 30 000 personnes ont été sinistrées tandis que plus de 14 000 hectares de surfaces emblavées ont été détruites affectant près de 55 000 producteurs<sup>6</sup>.

### Impacts humains

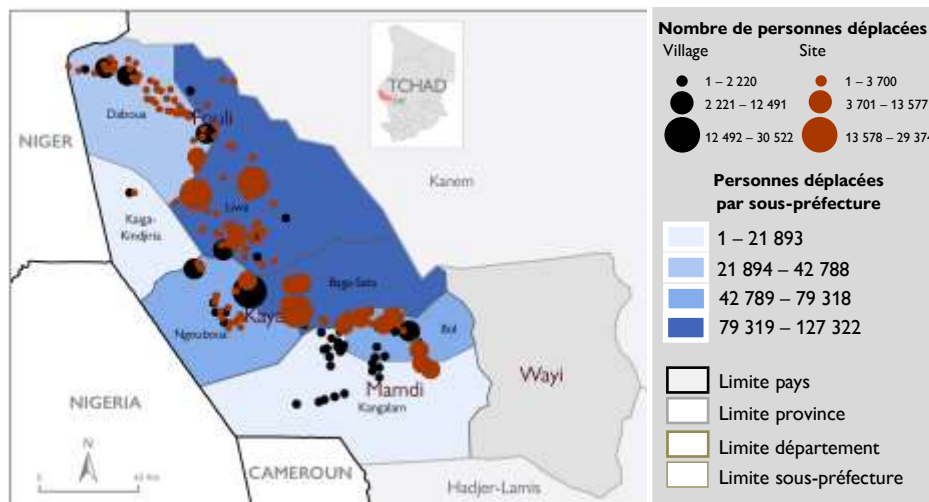
En mars 2021, le Lac compte **16 193 réfugiés, soit 4 797 ménages, dont 15 827 vivent dans le camp de Dar Es Salam et 30 160 retournés. Les déplacés sont au nombre de 457 797 individus, soit 101 369 ménages selon la DTM round 14, mars 2021 dont 75% des personnes déplacées vivent dans des sites et 25% vivent au sein des communautés locales.**

**Les sous-préfectures de Liwa (Fouli), Bagasola (Kaya) et Ngouboua (Kaya) accueillent la majorité des personnes déplacées, avec respectivement 28%, 24% et 17% des personnes déplacées qui y vivent.**

Les enfants, les femmes, et les personnes à besoin spécifique constituent les catégories les plus vulnérables et très à risque dans ce contexte. **Les mineurs (filles-garçon) représentent près de 40% de la population déplacée au Lac et les femmes près de 54%.** Les personnes en situation d'handicap ne sont pas généralement bien identifiées dans les collectes de données sur les populations. Toutefois, ces personnes sont exposées à des risques élevés d'être laissées pour compte lors de mouvements forcés de populations ou d'être tuées lors des attaques des GANE. Elles sont également plus exposées à la pauvreté extrême et au risque de devenir des informateurs des GANE, et les femmes et jeunes filles vivant avec handicap sont plus à risques de viols et d'abus sexuels.

<sup>6</sup> Sitrep cluster sécurité alimentaire, sept.2020

Figure 2 Répartition des personnes déplacées dans la province du Lac



### Accès

Les groupes armés non étatiques ont continué de démontrer leur capacité de nuisance depuis le début de l'année 2021 au Lac. La montée des eaux du Lac pendant cette période a été l'un des facteurs qui leur a permis d'être plus mobile pour quitter l'autre rive, notamment le Nigéria ou le Niger et venir commettre des exactions sur le territoire tchadien avant de repartir dans leurs arrières-bases sans se faire repérer.

De janvier à mars 2021, **plus de 44 cas d'incidents majeurs de sécurité enregistrés sont liés aux actes des GANE**. Les zones les plus affectées sont la partie Nord (Daboua/Fouli), Nord-ouest (Tchoukoutalia et Kaiga Kindjiria/Fouli), l'Ouest (Ngouboua/Kaya) et Sud-ouest (Kangalam et Litri/Mamdi) dans les zones insulaires. De plus, les zones insulaires ont été déconseillées par les autorités provinciales, l'existence d'une zone « NO GO », qui sont les axes Ngouboua-Tchoukoutalia- Diamerom, îles de Bol et Kangalom la présence d'engins explosifs improvisés sur les axes Barkaram-Ngouboua-Tchoukoutalia-Boma-Kaiga Kindjiria. Une évaluation sécuritaire de ces axes a été effectuée fin février et la communauté humanitaire attend toujours les conclusions de cette évaluation.

En termes d'accès physique, l'insécurité et la contrainte physique liées à la montée des eaux du Lac ont fortement limité l'accès humanitaire. Plusieurs facteurs limitent l'accès humanitaire dans la province et ce, depuis 2019. La montée des eaux a impacté les zones de Kaiga Kindjiria, axe Ngouboua-Tchoukoutalia, Diamerom et les îles au Sud de Bol qui restent toujours inaccessibles aux acteurs humanitaires.

### Sécurité et sûreté des personnels humanitaires

Tous les travailleurs humanitaires basés au Lac suivent des règles sécuritaires strictes en raison des menaces et du contexte volatile dans la zone. Ils sont à ce jour près d'une centaine de personnels.

Logés en compound notamment à Baga-Sola, les règles des agences afin de protéger le personnel mentalement/physiquement en particulier international et mitiger le danger sont nombreuses telles que des congés spéciaux (par exemple toutes les 6 semaines pour les Nations Unies), l'utilisation des convois, des couvre-feux ou autres restrictions de mouvement.

Les mesures imposées par les autorités Provinciales, notamment par rapport aux mouvements en zone rouge ou l'interdiction d'emprunter des axes, sont intégrées par les organisations opérant au Lac.

## **Principaux besoins humanitaires**

### **VULNERABILITE AIGUE EN RAISON DES PERTES DE BIENS, D'ACCES A LA TERRE OU AU LAC ET DE L'ABSENCE DE SERVICES DE BASE EN SANTE ET EAU-ASSAINISSEMENT.**

Les populations du Lac, qu'elles soient déplacées, retournées, réfugiées, communautés hôtes et populations locales (dans certaines localités, la situation est aggravée par la présence de sites de populations déplacées qui crée une pression socio-économique sur la population locale), font ressortir l'appui aux moyens de subsistance ou d'existence à des fins de résilience comme un besoin primordial et essentiel comme le relèvent les évaluations multisectorielles, parfois avant même les besoins de première nécessité. Il peut s'agir d'appui en matériels (pêche, culture), de préservation du bétail, ou d'activités génératrices de revenus (commerce, petits métiers...).

L'accès à la terre, aux ressources de même que la mise en place de services de base, sont en effet plébiscités ressortant d'ailleurs dans la 5<sup>ème</sup> phase de l'enquête GTS 2021.

### **VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE, A LA DIGNITE ET A L'INTEGRITE DE LA PERSONNE**

Plus de 571 incidents d'enlèvements, de meurtres, d'extorsions, d'arrestations arbitraires, de destruction d'abris et de biens visant des personnes déplacées à 68% et 30% des communautés hôtes ont été rapportés entre janvier et septembre 2020. A ce chiffre, s'ajoutent 31 enfants enlevés par les groupes armés et plus de 777 enfants non accompagnés (ENA) et séparés (ES) identifiés entre janvier et août 2020.

Les activités de prévention et réponse aux violations des droits humains y compris les violences basées sur le genre et les violations des droits de l'enfant sur l'ensemble des sites et villages d'accueils des PDIs sont à renforcer. Ces actions comprennent la mise en œuvre du 'Projet 21' (système harmonisé de monitoring de protection au niveau régional) qui vise à garantir que la protection est placée au cœur de la réponse à travers une collecte et une analyse collective des données et informations de protection.

### **MALNUTRITION AIGUE ET SOINS DE SANTE DONT LA SANTE DE LA REPRODUCTION**

A la précarité alimentaire s'ajoute une insécurité nutritionnelle très élevée. La province du Lac est la plus touchée dans tout le pays. Sa situation nutritionnelle s'est considérablement détériorée comparée aux trois dernières années et vient de dépasser les seuils critiques pour la prévalence de la malnutrition aigüe (MAG > 15% selon OMS) de 12,3% en 2019 à 18,7% en 2020 (avec la MAS de 3,9%) et pour le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (TM5 > 2/10000/j) qui est à 3,02/10000 enfants /j. Cela est due aux multiples crises qui affectent cette province notamment le conflit armé en cours qui limite l'accès humanitaire en plus de la survenue de la pandémie de COVID-19, couplé à l'insuffisance de structures et de ressources. Les grandes lignes d'interventions en la matière couvrent le traitement de la malnutrition, l'appui à l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants y compris la supplémentation alimentaire et en micronutriments. Le renforcement de structures ainsi que les cliniques mobiles pour les traitements sont aussi nécessaires.

Sur le plan sanitaire, les populations sont exposées au paludisme et d'autres pathologies. En octobre dernier, les investigations menées ont révélé le décès de 50 personnes dû au paludisme à Kangou (département de Fouli). De même, des cas de coqueluche ont provoqué le décès de 6 enfants âgés de 0 à 2ans et une femme âgée de 36 ans. Pour ce qui est des cas de COVID-19, la province a notifié cinq (5) cas positifs dont un décès en 2020 et quarante-neuf (49) cas dont deux décès depuis janvier 2021, soit un total de 54 cas confirmés dont 3 décès depuis le début de la pandémie. Cette dernière a ralenti les activités d'assistance en faveur des déplacés sur l'ensemble des sites. En termes d'appui, les acteurs humanitaires ont fourni des formations ainsi que des équipements de protection, notamment au poste de confinement de Daboua. De plus, l'insalubrité des habitations de fortune dans lesquelles les populations hôtes et déplacées vivent les expose à des maladies. Les personnes les plus exposées sont les enfants et les femmes. Les traitements curatifs mais aussi préventifs (vaccinations) assortis à l'appui aux centres de santé voire la mise en place de clinique mobile sont les priorités.

Les complications obstétricales restent une urgence dans le Lac. Il est estimé que parmi les 549 000 personnes dans les besoins, 137 332 sont les femmes en âge de procréer et un taux d'accouchement de 5 494 naissances dans les trois mois qui suivent. Pour répondre au besoin est réduire les décès maternels évitable il est pertinente d'améliorer l'offre et la disponibilité des services en santé sexuelle et reproductive (SSR) et la violence sexuelle à travers la fournissions d'un paquet complet de formation des sages-femmes de la province du Lac sur la prévention et le contrôle des infections ; la prise en charge clinique du viol et de la violence conjugale ; la mise en œuvre des dispositifs minimum d'urgence pour la SSR(l'ensemble d'objectifs à réaliser pour réduire la mortalité et la morbidité maternel au début d'une crise) et la mise à disposition des kits de la santé reproductive d'urgence (IARH kits) dans les établissements de santé qui disposent des compétences de Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence de Base (SONUB) et complet (SONUC), pour la mise en œuvre de la DMU

La formation et déploiement d'anesthésiologistes pour la prise en charge des complications obstétricales et des nouveau nés ; la formation des gynécologues et sages-femmes (formation de base) sur la réparation chirurgicale des fistules obstétricales et la prise en charge des complications ; fournir des services de réintégration communautaire pour les victimes et les survivants de fistules obstétricales ; la formations des mentors pour assurer le partage d'informations au bénéficiaires (femmes, hommes, jeunes et adolescents) sur la SSR et la protection transversale dans les espaces sûrs et le Centre Multifonctionnel de Bol sont aussi pertinente.

### **BESOINS VITAUX EN VIVRES, EAU, HYGIENE, ABRIS ET ARTICLES MENAGERS ESSENTIELS AU CŒUR DE L'ASSISTANCE MULTISECTORIELLE**

Les mouvements de populations se multiplient avec des flux récents de déplacements depuis 2020 posant des défis qui engendrent des retards dans les réponses lorsqu'elles sont possibles.

Faute de moyens en effet, il n'est pas possible de fournir une **assistance multisectorielle** selon les paquets convenus à toutes et tous. Le paquet d'assistance multisectorielle a été retenu pour couvrir au mieux les besoins en première nécessité des populations affectées par les mouvements de population. Le contenu des kits d'assistance a été élaboré et agréé au sein des clusters.

Bien que le paquet d'assistance multisectorielle soit agréé, il ressort des lacunes importantes en matière d'analyse ou d'anticipation des besoins marquées par des réponses encore trop souvent ad hoc à la suite d'évaluations plus ou moins rapides et dispersées selon les sites.

## PARTIE 2 : STRATÉGIE DE RÉPONSE

### 1. Objectifs de la réponse

#### OBJECTIFS STRATEGIQUES

OS1	Sauver et préserver la vie et la dignité des personnes affectées à travers une assistance d'urgence multisectorielle et intégrée selon les droits fondamentaux et standards.
OS2	Réduire la vulnérabilité des populations affectées à travers le renforcement de la résilience communautaire et institutionnelle pour mieux répondre et résister aux chocs récurrents.
OS3	Contribuer à la protection des populations vulnérables et renforcer la redevabilité envers les populations affectées.

### 2. Capacités opérationnelles et réponse

Le nombre total d'acteurs opérationnels dans la Province est estimé à 39. La baisse du niveau de financement, **actuellement seulement 0,76% de la réponse est financée**<sup>7</sup>, et la suspension des activités dans certaines localités dont les enregistrements représentent les causes principales de la réduction de la présence humanitaire et du retrait de plusieurs acteurs à l'instar de l'ONG médicale IMC en 2020.

#### Évaluation des besoins

La communauté humanitaire au Lac dispose d'un questionnaire d'évaluation multisectorielle harmonisé et validé par l'ICC en 2017, basée sur la méthodologie MIRA, mais adapté au contexte des mouvements de populations. Un autre questionnaire d'évaluation initiale rapide post-dégâts, également basé que la méthodologie MIRA et développé dans le cadre de la préparation et réponse aux urgences et la stratégie de l'EHP ne la matière, peut être utilisé à la suite d'un choc/aléa naturel comme les inondations, afin d'identifier et quantifier les besoins de première nécessité à délivrer après le choc (2018).

OCHA Lac coordonne les évaluations auxquelles prennent part les membres de l'ICC Lac organisées à la suite d'alertes. Des partenaires peuvent aussi partager leurs évaluations. Toutefois, il n'y a pas ou quasi pas de ressources prépositionnées au niveau provincial pour assurer une réponse rapide à des besoins en constante évolution dont des stocks de contingence, y inclus via le mécanisme du RRM.

Les capacités d'évaluation et de réponse rapide sont limitées en raison des moyens largement insuffisants face à l'ampleur des besoins et les contraintes d'accès. Ceci affecte inévitablement l'efficacité du suivi des besoins dans un contexte en phase d'évolution rapide.

#### Mécanisme RRM

Le RRM est un mécanisme de réponse rapide multi-acteurs aligné sur le plan de réponse humanitaire et le cadre de coordination. Il vise en priorité l'amélioration des conditions de vie des populations déplacées de moins de trois mois (ou accessibles depuis moins de trois mois) à la suite d'un choc entraînant un mouvement de population ou afflux de plus de 50 ménages, soit 300 personnes environ. Il repose sur les trois piliers suivants : i) Pré-positionnement de fonds, de stocks et de ressources humaines ; ii) Veille humanitaire et évaluations multisectorielles (MSA)/Evaluations Rapides Protection (ERP) ; iii) Interventions multisectorielles notamment Abris-Biens Non Alimentaires (AME), Eau Hygiène et Assainissement (WASH), Sécurité alimentaire (vivres notamment) et Protection.

Le RRM en tant que mécanisme a été mis en place au Tchad en avril 2020. Sur le plan opérationnel, il est soutenu par un groupe de coordination (GO) qui réunit les partenaires de mise en œuvre, les agences d'appui technique et les sous-

<sup>7</sup> FTS 2021

clusters (ICC Lac). Le RRM participe à la veille humanitaire et le suivi des alertes à travers un réseau de donneurs d'alerte mis en place dans la province du Lac. Il réalise des évaluations multisectorielles ainsi que des évaluations rapides de protection. Toutes les alertes recueillies à travers le réseau RRM, ainsi que les rapports d'évaluations validées par le GO, sont partagés à l'ensemble des acteurs humanitaires du Lac à travers la plateforme humanitarianresponse.info et à travers OCHA Lac qui assure le secrétariat technique du GO et le lien avec l'ICC Lac et national ainsi que les autres forums de coordination (CCCM, CMP...). L'appui technique est assuré par Unicef à travers la mise en place d'outils, de la gestion des informations et l'accompagnement des partenaires dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités sur terrain.

### **Suivi de la réponse**

Un outil de monitoring à part permettant de suivre les réalisations des secteurs a été élaboré et affiné. Le monitoring de la réponse est la responsabilité principale des clusters et de leurs membres. Pour ce faire, le rapportage des partenaires dans le système RPM est décisif pour un suivi effectif de la mise en œuvre opérationnelle des réponses en termes notamment de réalisations et de gaps.

### **Rôle des partenaires nationaux et localisation**

Treize ONG nationales opèrent au Lac contribuant aux réponses d'urgence comme chroniques aux côtés et pour les populations et communautés affectées. Ainsi et parfois avant la crise, certaines ont des activités diverses dans la zone comme IHDL, CHORA, APSELPA, OHD et SECADEV sans oublier la CRT. Aujourd'hui, il y a également ACHUDE, HELP Tchad, etc. parmi celles aux capacités de réponse importantes.

Formées et accompagnées notamment par l'ONG allemande Diakonie, ces ONG contribuent aux réponses aux mouvements de populations et, comme ACHUDE, ont fait des distributions d'AME dans les zones aux confins du Lac dès 2016/2017 en tant que « first line responders ». Dans l'esprit de la localisation et, bénéficiant d'accès facilités aux personnes déplacées, les ONGI comme les agences des Nations Unies travaillent de plus en plus en partenariats avec les organisations tchadiennes.

Lors de l'atelier organisé par le groupe de travail sur les transferts monétaires et le CALP sur le renforcement des capacités en février 2020, les ONG nationales présentes au Lac qui ont été approchées en raison de leurs activités croissantes avec les transferts monétaires ont toutes répondu présentes prenant elles-mêmes en charge les coûts liés à la formation de leur personnel à N'Djamena soulignant leur engagement ainsi que leurs capacités organisationnelles.

### **Modalités de réponse**

En dépit du contexte sécuritaire, des difficultés d'accès physique liées à la nature du terrain et au climat, la réponse en nature pourtant coûteuse demeure largement de mise au Lac, et dans une moindre mesure, les combinaisons nature-cash ou cash et coupons uniquement.

En outre, selon une enquête sur les transferts monétaires fait fin 2020, les organisations avec programmes cash au Lac prévoient de poursuivre les programmes de transferts monétaires et elles seraient même disposées à augmenter leur budget si les besoins existants augmentent et elles ont les ressources pour le faire.

En plus, la plupart de ces organisations avec des programmes des transferts monétaires au Lac ont opéré des changements sur leurs programmes suite à la fois l'arrivée de la pandémie covid-19 et la dégradation du contexte sécuritaire en 2020 afin de mieux les adapter à un contexte toujours en évolution. Enfin, toutes les organisations qui ont répondu à l'enquête mettent en place aussi différentes mesures de mitigation pour faire aux risques liés à la mise en œuvre des programmes des transferts monétaires notamment en matière de protection.

Au vu des risques et des contraintes opérationnelles, un renforcement de la modalité cash et coupons largement utilisée par plusieurs agences serait à considérer afin d'augmenter la couverture de l'assistance humanitaire en favorisant l'autonomisation si les considérations économiques et de protection sont réunies<sup>8</sup>. Cette modalité dans une région traditionnellement d'échanges et de commerce est pertinente.

### **3. Défis et contraintes pour une assistance efficace et rapide**

Plusieurs missions d'évaluation rapide ont été menées mais les capacités de réponse étant insuffisantes, elles n'ont pas permis de fournir une assistance rapide. A noter également que l'assistance humanitaire délivrée sur certains sites a

<sup>8</sup> Cash and market analysis au Lac – IRC - 2021

parfois engendré l'afflux de populations devenues dépendantes à l'aide soulignant l'importance d'une assistance élargie aux besoins essentiels en moyens de subsistance /d'existence ou le renforcement des transferts monétaires, des interventions de résilience et nexus en plus d'investissements de développement.

Un nombre limité d'acteurs intervient hors-site en soutien aux communautés locales et déplacées. A celles-ci s'ajoutent les lacunes en matière de suivi des populations, dont les mouvements sont souvent continus et les capacités insuffisantes des autorités, y inclus administratives et des services techniques de l'Etat au niveau de la Province du Lac.

### **Réponse Eau-Hygiène-Assainissement (WASH)**

Le flux de nouveaux PDI va grandissant suite aux exactions sporadiques des GANE, les mouvements préventifs, la non-maitrise des identités des PDI par site constituent un goulot d'étranglement dans la réponse humanitaire dans la province du Lac. Les derniers incidents malheureux survenus à Fourkoulom freinent la progression des activités de construction des latrines déjà en cours. En plus de problèmes ci-hauts évoqués, la question des ressources limitées des organisations est un facteur limitant de réponses aux urgences car la plupart d'organisations attendent les rapports des différentes évaluations pour soumettre les propositions auprès de leurs bailleurs ce qui retarde les réponses d'urgence après les évaluations sans mentionner les capacités limitées du RRM.

La réponse est parfois ardue en raison de la qualité de l'eau sur zone qui est saumâtre ce qui ne permet pas de pouvoir exploiter toutes les ressources hydriques. Bien que propre à la consommation, son goût est parfois prononcé. Le cluster, appuyé par son co-lead ministériel, respecte les normes internationales et celles édictées par le Gouvernement. Un groupe de travail normes et qualité a été constitué à cette fin en 2018.

Le secteur WASH est un des moins financés au Tchad notamment pour la réponse Lac alors que ses activités sont critiques pour réduire les vulnérabilités humanitaires issues des différentes crises dans la zone. Ce sous-financement est chronique pour la Province du Lac ne contribuant pas à y réduire les vulnérabilités et risques. Pourtant, la stratégie de réponse du cluster et son sous-cluster est la concentration des efforts en fonction des vulnérabilités au Lac et de privilégier les approches intersectorielles telles que définies dans le HRP 2021.

### **Réponse Sécurité alimentaire**

Les contraintes rencontrées dans la réalisation des activités en sécurité alimentaires sont nombreuses. Les incidents sécuritaires affectent la réalisation des activités et contraignent même parfois les acteurs humanitaires à suspendre les activités d'assistance alimentaire dans certaines zones de déplacements. En plus, les désastres naturels, tels que inondations, causent des mouvements de population supplémentaires, détruisant de grande superficie de champs cultivés et certaines zones deviennent complètement inaccessibles. De plus, la non-maitrise des identités et délais d'enregistrement des populations déplacées constituent un des défis majeurs afin de bien identifier les besoins par site, planifier l'assistance et calibrer la mobilisation des ressources.

En 2020, la COVID-19 a été un des facteurs de contrainte additionnels pour la réalisation des activités sur le terrain, d'une part les activités ont dû être adaptées aux mesures préventives et l'application de ces mesures a occasionné des coûts supplémentaires pour réaliser les activités. La fermeture des frontières a eu aussi un impact négatif pour l'approvisionnement en nourriture pour l'assistance alimentaire venant de l'extérieur du pays.

Les projets de sécurité alimentaires pour les personnes déplacées internes sont partiellement financés dans la province du Lac et ne couvrent pas tous les besoins identifiés dans le « Humanitarian Response Plan (HRP) » entraînant une faible couverture de l'assistance en vivres comme en appui d'urgence aux moyens de subsistance, laissant des populations vulnérables dans le besoin et dans des situations critiques.

### **Réponse Abris/AME**

Toutes les personnes déplacées internes (PDI) arrivent dans les sites de déplacement ou les communautés hôtes démunies parce qu'elles sont dépouillées de ce qu'elles avaient ou leurs biens sont incendiés pendant les attaques. Elles sont alors dans le besoin d'être assistées en articles de première nécessité, principalement les abris d'urgence et les articles ménagers essentiels en plus des vivres et de l'eau. Pour ceux qui sont dans les sites depuis longtemps en raison d'une situation de déplacement prolongé, leurs abris sont délabrés et les capacités des acteurs humanitaires deviennent très limitées pour les assister plus durablement.

Au regard de cette situation, les besoins en termes d'abris et d'articles ménagers essentiels deviennent très importants et ne se cessent de croître proportionnellement au nombre des personnes déplacées. Ces besoins sont variés : les nouveaux PDI ont besoin des abris d'urgence et les anciens PDI ont besoin des abris semi-durables ou durables. Certains y ont vécu depuis 2014 et, selon les évaluations faites par OIM et Oxfam, 96% de ces populations comptent s'établir définitivement dans ces sites.

La construction des abris semi-durables ou durables permettrait la participation de la communauté au rétablissement progressive de la normalité de leur vie et un accompagnement serait nécessaire en termes de renforcement de la résilience et le développement des moyens d'existence accompagnée par des formations sur l'auto prise en charge. Aussi, cette sédentarisation épargnera les acteurs humanitaires d'être toujours dans les distributions des abris d'urgence sur les anciennes déplacées et focaliseront uniquement que sur les populations nouvellement déplacées affectées par le conflit et les aléas naturels.

La fragilité de la situation sécuritaire actuelle dans la province du Lac présage la poursuite des déplacements des populations occasionnant de nouvelles arrivées dans les sites spontanés des déplacés dépourvus d'infrastructures suffisantes en eau, assainissement, éducation, santé et espace. L'accroissement de l'insécurité et l'interdiction des activités agricoles et de pêche par les opérations militaires rétrécissent l'espace d'accueil des populations déplacées vers la terre ferme. Le renforcement du suivi des mouvements de population et l'amélioration de la couverture en abris et articles ménagers essentiels devraient améliorer la dignité et les conditions de vie des déplacés, désengorger les sites surpeuplés et ainsi prévenir la promiscuité.

A présent, les populations dont les besoins en termes d'abris/AME sont à couvrir sont estimés à 468 000 personnes et le nombre des personnes ciblées est de 369 000. Le manque de financement pour les partenaires intervenant dans le secteur Abris/AME entraîne une faible capacité de réponse urgente aux besoins des nouveaux déplacés.

### **Réponse CCCM (Coordination et gestion des sites de déplacés – sites spontanés et villages hôtes)**

Depuis début 2021, les populations de la Province trouvent refuge dans les sites de déplacement déjà existant ou créent de nouveaux sites spontanés. Les conditions de vie y sont alors très préoccupantes poussant la communauté humanitaire et le Gouvernement à tenter de relocaliser ces personnes, notamment celles qui sont près de la ligne de front ou à proximité de la zone rouge. Ce genre d'exercice demande une bonne coordination et une gestion de sites à travers un planning, une coordination, une administration et une gestion efficace et adéquate, à laquelle les communautés doivent prendre part.

Dans la province du Lac, on dénombre 171 sites qui ont besoins d'être gérés en s'appuyant sur des structures communautaires formées ou renforcées qui travaillent de pair avec les intervenants humanitaires dans tous les secteurs d'activités. L'apparition de la pandémie COVID-19 au Lac a créé une psychose au sein de la population spécialement la population déplacée dans les sites nécessitant un renforcement de l'approche préventive et la sensibilisation sur base communautaire.

Le secteur Coordination et Gestion des Camps (CCCM) étant un secteur qui assure la coordination et l'harmonisation de l'assistance dans les camps et les sites des personnes déplacées internes à besoin de connaître le nombre de personnes déplacées qui sont dans le besoin d'assistance afin d'assurer une réponse rapide et efficace. Il doit être au premier plan pour identifier les personnes déplacées dans les sites et dans la communauté hôte et fournir des chiffres avec des mises à jour régulières sur lesquels tous les autres secteurs doivent se baser pour donner l'assistance. Ceci reste un enjeu et une contrainte majeur au Lac en l'absence d'enregistrements harmonisés et systématisés due aux manques de ressources avec de très faible financement du cluster.

En plus, ce secteur est chargé des évaluations préliminaires des besoins ou évaluations initiales rapides en collaboration avec les structures communautaires (comités de camp et sectoriels) mises en place respectant le genre et la diversité au sein de la population. L'absence de ressources humaines suffisantes et présentes dans les sites ou à défaut une équipe mobile pour appuyer les structures communautaires, sont un défi majeur ne permettant pas d'éviter totalement les doublons ou de signaler l'absence d'assistance dans certains camps et sites.

Dans le contexte de la crise du Lac et au vu du nombre important de déplacés, le secteur CCCM aura besoin de davantage de ressources financières et de capacités pour jouer pleinement son rôle d'interface et de coordinations entre les populations, les acteurs humanitaires et de développement y inclus l'Etat, de même que dans la recherche de solutions durables à ces déplacements via des plans d'installation ou de relocalisation en cas de nouveaux arrivés, la maintenance des sites existants et la fermeture des camps/sites si nécessaire.



Les besoins prévus pour le secteur CCCM s'estimerait à la totalité des personnes affectées par l'insécurité. La restriction de mouvement et l'accès limité aux certains sites, présentent un des défis majeurs pour les évaluations multisectorielles et la réponse aux besoins des personnes déplacées. Le secteur CCCM est un secteur clé dans le contexte du Lac avec le nombre croissant de sites souvent incontrôlés dont le renforcement bénéficierait à tous les secteurs et acteurs humanitaires ainsi qu'autorités locales.

## Réponse Protection

Face aux défis liés à l'accès humanitaire, il est impératif de **renforcer l'approche protection à base communautaire** en travaillant avec les autorités traditionnelles et les leaders religieux et communautaires pour sensibiliser les communautés affectées sur les risques de protection et les mesures de prévention en prenant en compte leurs besoins, capacités et mécanismes d'adaptation ainsi que, leurs droits et devoirs et les services disponibles pour la prise en charge de cas de protection.

Au vu des risques et cas rapportés d'infiltration/incursion des GANE sur les sites de déplacement, il s'avère également capital d'appuyer les autorités locales à **mettre en place des comités de veilles et les sensibiliser sur le principe du caractère civil des sites** tout en assurant leur implication dans le fonctionnement d'un système d'alerte rapide. D'autres priorités pour la réponse protection comprennent les **activités contre la traite des personnes dans les situations d'urgence, le soutien à l'éducation citoyenne et à la réinsertion socioéconomique des jeunes pour réduire les risques de radicalisation et recrutement forcé des jeunes hommes et l'appui à l'Etat pour l'accès à la documentation civile comme outil de protection.**

Pour répondre aux besoins de protection de toutes les populations, y inclus les femmes et les enfants affectés par les conflits armés dans la Province du Lac, la mise en œuvre des interventions suivantes devrait être portées à l'échelle au-delà des acteurs humanitaires notamment par l'Etat et les acteurs de développement et de la stabilisation :

### Violences Basées sur le Genre (VGB)

Dans le cadre de la prévention et la réponse aux risques et incidents liés aux violences basées sur le genre et de l'amélioration de l'accès et la qualité des services multisectoriels pour les survivant(e)s, les interventions prioritaires comprennent :

Le renforcement de **l'accès aux services sanitaires y incus de prise en charge de cas** et le renforcement des services en personnel qualifié et la dotation des services en équipements et produits médicaux, assorti d'un système de référencement et d'alerte ;

Le **renforcement de la prévention des VBG** y inclus la **collaboration avec les forces de défense et de sécurité pour une meilleure protection des femmes et filles.**

Un programme de **renforcement des compétences de vie courante des femmes et filles** ;

Un programme de développement des **activités génératrices de revenus et porteuses pour les femmes afin de réduire leurs vulnérabilités aux VBG** ;

Un **programme d'implication des hommes dans la promotion de l'égalité de genre.**

### Protection de l'enfant

**Renforcement des systèmes de protection de l'enfance à base communautaire ainsi que les structures étatiques (DPAS ; Etat civil ; Justice ; Sécurité ; sanitaire, social)** pour prévenir, combattre et répondre à toutes les formes de violence, d'exploitation, d'abus, de négligence à l'encontre des enfants ;

**Soutien psychosocial** pour adresser la détresse psychosociale et renforcer la résilience des enfants et de leurs parents ;

**Prévention de la séparation et réunification des enfants non accompagnés ou séparés de leur famille** : renforcement du système d'identification, documentation, recherche et réunification familiale et suivi post réunification ;

**Renforcer l'éducation aux risques des mines et la prise en charge des enfants** victimes ; il est à noter que le programme d'éducation aux risques liés aux engins explosifs est resté sans financement pendant deux ans consécutifs (2019 et 2020) tandis que les risques liés aux engins explosifs ne fait qu'augmenter.

## Réponse Education

Les attaques récurrentes des GANE qui engendrent des mouvements incessants de populations occasionnent des perturbations dans la scolarisation des enfants. Cette situation accentue également la pression sur les quelques infrastructures scolaires déjà précaires. On estime à environ 25 000, le nombre des enfants dans le besoin d'éducation. Bien que le programme pluriannuel du secteur éducation couvre une partie des besoins éducatifs notamment chroniques, les besoins occasionnés par les déplacements récents de populations en 2020 et 2021 en éducation d'urgence restent non couverts.

La plupart des nouveaux sites d'installation des personnes déplacées ne bénéficient pas en effet des dispositifs d'éducation d'urgence et les capacités d'accueil des écoles communautaires existantes sont très limitées. Des salles de classes supplémentaires, des enseignants, des mobiliers, manuels et fournitures scolaires sont nécessaires pour donner accès à une l'éducation aux enfants dans le besoin soit en urgence soit en renforçant les écoles locales. Près de 2500 jeunes âgés de 12 à 17 ans n'ayant jamais été scolarisés requièrent une attention particulière.

Pourtant, l'accès à l'éducation permet d'offrir la protection aux enfants et également d'assurer un repas quotidien dans le cadre des cantines scolaires limitant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

## Réponses Santé et Nutrition

Les acteurs des secteurs de la santé et de la nutrition opèrent ensemble en synergie au Lac pour s'attaquer aux multiples problèmes sanitaires de la province afin de réduire la morbidité et la mortalité très élevées notamment pour une grande partie de la population en perpétuel mouvement. Les structures qui existent offrent des services de base mais ont peu de capacités propres et de ressources. Elles sont alors appuyées par des acteurs humanitaires en ressources humaines additionnelles, renforcement de plateaux techniques, matériels et équipements, intrants nutritionnels, médicaments essentiels et réhabilitation des structures.

Pour atteindre les personnes en besoin d'aide qui se trouvent loin des structures existantes, les cliniques mobiles qui couvrent les sites de déplacement notamment dans les départements de Kaya, Fouli et Mamdi sont nécessaires. Des structures communautaires mises en place, dont les postes de santé et les FARNES, rapprochent davantage les services aux bénéficiaires et permettent d'augmenter légèrement la couverture.

Face aux maladies récurrentes telles que le paludisme, les IRA, maladies diarrhéiques et aux épidémies dont la rougeole et la COVID-19 qui endeuillent la province, trois volets d'intervention comprenant le préventif, le curatif et le promotionnel sont au focus d'intervention y compris la surveillance épidémiologique. Le département de Fouli a déjà eu des épidémies de choléra, le plan de contingence couvre aussi cette maladie.

Néanmoins, outre les aspects de manque des ressources, la mise en œuvre des interventions en santé et nutrition souffre aussi d'accès difficile (zones de Ngouboua Tchoukoutalia, Kaiga Kindjiria et dans les îles) physique ou sécuritaire qui empêche d'atteindre les bénéficiaires. En plus, l'insuffisance des EPI mis à disposition par le MSP, la non-réception régulière des données de la porte d'entrée de Daboua à cause de l'insécurité et l'absence de réseau téléphonique, l'accessibilité réduite à certains centres à cause d'insécurité dans les districts sanitaires de Liwa, Bagasola et Bol de même que la qualité des données affectent la réponse.

Quant à la crise nutritionnelle qui sévit dans toute la province, la couverture géographique des services dans le district sanitaire de Kouloudia est trop basse avec 31% des structures sanitaires intégrant les unités nutritionnelles ambulatoires, 0% d'unités supplémentaires et aucun partenaire d'appui par manque de financement. Pour les zones insulaires, elles sont inaccessibles avec un niveau élevé d'insécurité. Il n'y a pas eu de nouvelles unités ouvertes en 2020 et la réduction des FARNES de 80 à 60 en 2021.

Sur un total de 32 095 enfants en MAS attendus entre mai et décembre 2021, le financement en cours de mobilisation couvrirait la prise en charge de 18 931 enfants avec un besoin de prise en charge non couvert de 13 154 enfants MAS soit un besoin financier en intrants d'environ 354,500,300 FCFA. Pour la prise en charge des enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée ainsi que la supplémentation, il y a un gap de 949,671,363 FCFA pour couvrir les besoins

d'environ 15 000 bénéficiaires parmi les Déplacés internes, communauté hôte et réfugiés. Compte tenu de la situation nutritionnelle de la province, il y a besoin de renforcer les capacités dans les districts de Ngouri, Isseirom et Kouloudia ou il y a peu d'appui. Les sites de personnes déplacées dans la sous-préfecture de Ngouboua (Kaya 1, Kaya 2, Wadarom 1&2, Lolia 1, Lolia 2, Lolia 3, Lolia 4, Kola 3, Kola 4, Ngachia, Bourboura, Kapirom 2, Amboua, Boud 1, Boud 2, Dounorom, Boudoumarom, Bourga et Kangalia) ne sont plus pourvus en services des cliniques mobiles à cause de l'insécurité. Alors que la clinique mobile de Forkoulom a été temporairement interrompu. Cependant les zones insulaires sont d'accès géographique difficile et les structures étatiques existantes ne connaissent qu'un appui à distance.

Malgré les défis, le renforcement des structures et capacités existantes en lien avec le Ministère de la Santé publique couplé aux dispositifs mobiles d'urgence demeurent clé.

# **PARTIE 3. LA COORDINATION DE LA REPONSE ET SES ENJEUX POUR UNE ASSISTANCE RAPIDE, EFFICACE ET RESPONSABLE.**

## **1. RENFORCER LE SYSTEME DE COORDINATION HUMANITAIRE DES SOUS-CLUSTERS AU LAC**

La crise humanitaire dans la province du Lac est multisectorielle, de ce fait la coordination humanitaire repose sur une approche intersectorielle telle que définie par le IASC. L'efficacité de cette coordination intersectorielle est tributaire de celle des sous clusters.

Les analyses récurrentes du fonctionnement de sous clusters ont montré des lacunes en capacités en ressources humaines *pérennes et dédiées*, des outils de coordination et de suivi de la réponse, pour qu'ils soient pleinement opérationnels. Le renforcement de ces sous-secteurs et leur appui par les clusters nationaux sont les enjeux majeurs.

A ce jour, les besoins en matière de renforcement de la coordination des clusters sous nationaux sont critiques notamment en matière de santé – nutrition qui au Lac est un groupe sectoriel sous lead du Chef de District sanitaire, d'Abris-Ame et du CCCM afin de renforcer les réponses d'urgence au Lac et appuyer efficacement les partenaires et leurs opérations.

## **2. METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE D'ENREGISTREMENT DES POPULATIONS DEPLACEES**

La non-maitrise des identités des personnes déplacées et les délais d'enregistrement constituent, comme préalablement expliqué, des défis majeurs afin de bien identifier les besoins par site, planifier l'assistance et la mobilisation des ressources de même qu'assurer une bonne coordination des réponses des partenaires. Il est primordial, donc, de renforcer le système d'alerte des mouvements de populations et de financer la stratégie des enregistrements des PDIs qui est en cours de finalisation par le groupe de travail.

Des opérations de fixing et d'enregistrement des déplacés sont envisagées sur le site de Forukoulom, l'un des plus importants sites, qui a d'ailleurs fait l'objet d'une attaque début 2021.

## **3. ACCENTUER LA REDEVABILITE ENVERS LES POPULATIONS AFFECTEES – AAP<sup>9</sup>**

La 5<sup>ème</sup> phase de l'enquête de perception sur la redevabilité envers les populations affectées au Tchad a eu lieu en novembre 2020 dans la province du Lac où l'on observe une dégradation des scores de perception plus accentuée que dans les autres provinces que ce soit sur la couverture des besoins par l'assistance, le partage d'information, la connaissance et l'utilisation des mécanismes de gestion des plaintes, les retards, la prise en compte de leur point de vue ou la capacité d'autonomisation par l'assistance humanitaire.

Il ressort principalement que très peu (12%) de personnes interrogées estiment que leurs besoins sont couverts par l'assistance humanitaire. Les personnes affectées par la crise du Lac expriment des besoins en nourriture et en cash principalement et aimeraient que les calendriers soient communiqués et respectés. En matière de modalité de réponse, les transferts monétaires sont largement préférés à l'assistance en nature et aux coupons. Les répondants à l'enquête estiment ne pas recevoir suffisamment d'informations et pensent en majorité qu'ils ne sont pas impliqués dans les décisions concernant l'assistance qu'ils reçoivent. Enfin, les témoignages font ressortir comme les années précédentes que l'assistance ne les mène pas à l'autonomie et ils expriment une demande toujours plus accrue d'aide en matière d'accès à la terre et moyens d'existence ainsi qu'aux services de base.

Cette dégradation significative de la perception des populations sur l'assistance humanitaire peut être mise en perspective par rapport au contexte de la pandémie de COVID-19 qui a impacté les opérations de même que l'augmentation des attaques conjugué à la baisse des financements pour les réponses au Lac dans un contexte d'augmentation continu des besoins.

---

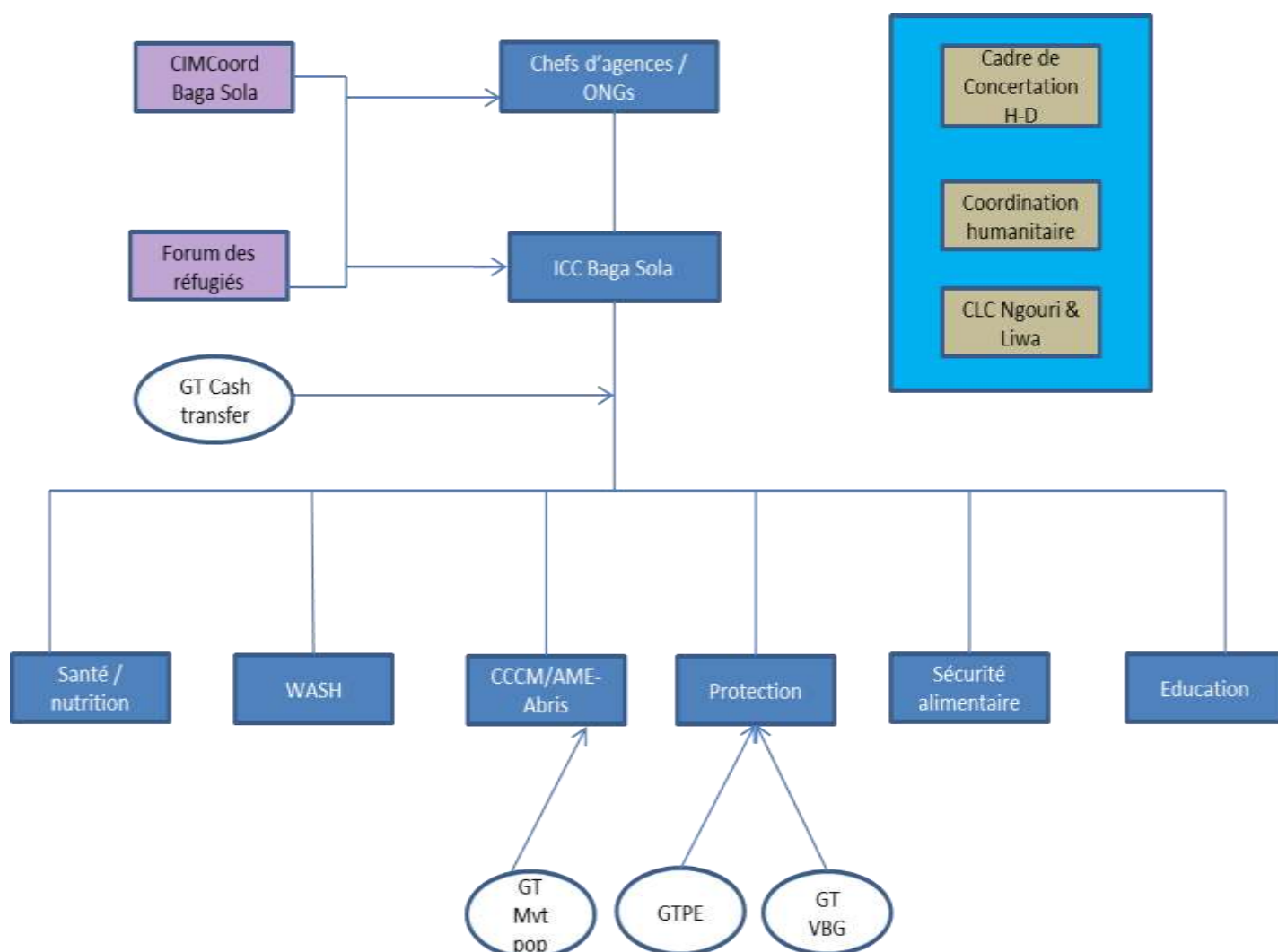
<sup>9</sup> Enquête phase 5 GTS – décembre 2020 à mars 2021

#### 4. APPUYER ET ENCOURAGER LA COORDINATION DANS L'ESPRIT DU NEXUS HDP

La mise en place d'un cadre de concertation humanitaire-développement présidé par le Gouverneur de la Province souligne l'importance du nexus humanitaire-développement-paix au Lac. Toutefois, ce mécanisme nécessite un appui continu pour une appropriation et sa pérennité par les autorités locales de même que la sensibilisation des acteurs de développement et paix pour y participer activement.

Le renforcement de la collaboration entre acteurs est capitale pour la Province confrontée à des urgences humanitaires prises en charge par la communauté humanitaire, de même que les besoins d'assistance essentielle chroniques depuis 2015 mais qui tendent à s'essouffler et peuvent créer des dépendances à l'aide, des défis climatiques et structurels favorisant de nombreux programmes plus structurants de résilience, de paix et de développement local financés par plusieurs bailleurs comme l'UE, l'AFD, le PBF, ainsi que des investissements plus conséquents dans ce contexte de fragilité et de crises multiples à l'exemple de la Banque mondiale et CBLT. Ces interventions peuvent permettre l'autonomisation des personnes les plus fragiles et redynamiser le territoire en le stabilisant et le développant.

*SCHEMA DES FORUMS DE COORDINATION AU LAC – AVRIL 2021*



## PARTIE 4 FINANCEMENTS REQUIS :

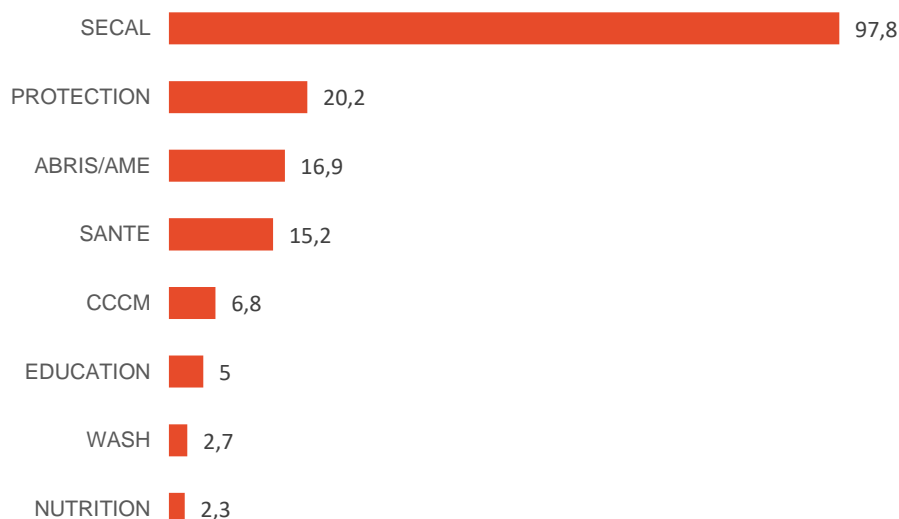
En 2020 et malgré l'ampleur des besoins de plus en plus croissants, **seulement 39, 5% des fonds requis** ont été reçus pour le Lac<sup>10</sup>. Ce sous-financement ne permet pas de mettre en place des mécanismes adéquats de protection ni d'assurer pleinement l'efficacité et l'efficience de la réponse multisectorielle aux déplacements faute d'enregistrements ou de capacités de gestion de sites par exemple.

Pour cette année 2021, le financement reçu à la **date du 20 avril 2021 ne représente que 0.76% du montant requis** (soit 3.9 millions de \$ reçus sur 514.4 millions requis). Ce très peu de financement ne couvre que 3 projets 103 acceptés répartis dans 3 secteurs suivants : sécurité alimentaire, logistique et coordination.

**On s'aperçoit ainsi que la problématique du sous financement au Lac ne fait que s'accroître tandis que les gaps s'accroissent au fil des années, les besoins humanitaires d'urgence et chroniques étant en augmentation constante.**

Les besoins en financement pour ce plan opérationnel sur une période de 6 mois (de juin à novembre 2021) sont estimés à environ 167 millions de dollars américains. Il se répartissent comme suit dans les différents secteurs d'intervention :

### Besoins en financement par secteur (millions USD)



<sup>10</sup> FTS

## ANNEXE I : GROUPE SECTORIEL DÉNOMINATION DU GROUPE SECTORIEL



Organisme chef de file : FAO  
Coordonnées : Francesco Mazzarelli, [francesco.mazzarelli@fao.org](mailto:francesco.mazzarelli@fao.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

524 000



PERSONNES  
CIBLÉES

524 000



BESOINS (en dollars US)

97.8M



NOMBRE DE PARTENAIRES

25



Organisme chef de file : UNHCR  
Coordonnées : Nyandwi Pierre Claver, [nyandwi@unhcr.org](mailto:nyandwi@unhcr.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

468 000



PERSONNES  
CIBLÉES

369 000



BESOINS (en dollars US)

16.9 M



NOMBRE DE PARTENAIRES

22



Organisme chef de file : UNHCR  
Coordonnées : Nyandwi Pierre Claver, [nyandwi@unhcr.org](mailto:nyandwi@unhcr.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

468 000



PERSONNES  
CIBLÉES

468 000



BESOINS (Men dollars US)

6.8M



NOMBRE DE PARTENAIRES

27



Organisme chef de file : UNHCR  
Coordonnées : Sarah Pallesen [pallesen@unhcr.org](mailto:pallesen@unhcr.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

468 000



PERSONNES  
CIBLÉES

351 000



BESOINS (Men dollars US)

20.2M



NOMBRE DE PARTENAIRES

12



Organisme chef de file : UNICEF  
Coordonnées : Askemngar Kemleldel [akemleldel@unicef.org](mailto:akemleldel@unicef.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

400 k



PERSONNES  
CIBLÉES

400k



BESOINS (en dollars US)

2.7 M



NOMBRE DE PARTENAIRES

6



Organisme chef de file : UNICEF  
Coordonnées : Aristide PARCOUDA [dparcouda@unicef.org](mailto:dparcouda@unicef.org)



PERSONNES DANS LE  
BESOIN

190 000



PERSONNES  
CIBLÉES

140 698



BESOINS (Men dollars US)

2.3M



NOMBRE DE PARTENAIRES

6





Organisme chef de file : OMS  
 Coordonnées : Amadou Mouctar Diallo [dialloam@who.int](mailto:dialloam@who.int)



PERSONNES DANS LE BESOIN

168 000



PERSONNES CIBLÉES

153 350



BESOINS (Men dollars US)

15.2M



NOMBRE DE PARTENAIRES

11



Organisme chef de file : UNICEF  
 Coordonnées : Eric Ngardjimti [engardjimti@unicef.org](mailto:engardjimti@unicef.org)



PERSONNES DANS LE BESOIN

60 000



PERSONNES CIBLÉES

25 000



BESOINS (Men dollars US)

5M



NOMBRE DE PARTENAIRES

5

## ANNEXE 2 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE PAR GROUPE SECTORIEL ET PRIORISATION

EAU, Hygiène et Assainissement					
Activités clés	Indicateurs	Réalisation	Cibles	Zones prioritaires	Commentaires
Construire 185 forages équipés des PMH et deux mini adduction d'eau potable à 60 000 PDI environ	Nbre de forages construits et réparés	45	136	Foukoulom, Kousseri, Delé Tchilidom Kadoulou, Kollom, Kalarom, Koudou kolé, Maar, Djourougafi, Zigueye, Bibi Barrage, et Koulkimé	
Construire 2 Adduction d'Eau Potable (AEP)	Nombre d'AEP construit	1	1	Ecole Espoir de Dar Es Salam	
Construire 6625 latrines d'urgence	Nbre de latrines construites et entretenues	176	6449	Foukoulom, Delé Tchilidom Amma, Kousseri, Kadoulou, Kollom, Kalarom, Koudou kolé, Maar, Djourougafi, Zigueye, Bibi Barrage, et Koulkimé	
Installer 178 Dispositifs de Lavage de Mains (DLM) sur les sites	Nbre de DLM mis à disposition	40	138	Foukoulom, Delé Tchilidom Kousseri, Kadoulou, Kollom, Kalarom, Koudou kolé, Maar, Djourougafi, Zigueye, Bibi Barrage, et Koulkimé	
Distribuer de 7357 kits d'entretien des latrines	Nbre de kits distribués	210	7171	Foukoulom, Delé Tchilidom Amma, Kousseri, Kadoulou, Kollom, Kalarom, Koudou kolé,	

				Maar, Djourougafi, Zigueye, Bibi Barrage, et Koulikimé	
SECURITE ALIMENTAIRE					
Activités clés	Indicateurs	Réalisations	Cibles	Zones prioritaires	Commentaires
Soutenir 91 555 moyens de subsistance pour les personnes en insécurité alimentaire	Nbre de ménages atteints	25 132	66 423		
Assistance alimentaire inconditionnelle pour 401 511 IDPs	Quantité de moyens de subsistance reçue par ménage	223 082	178 429		
Reconstruire des moyens de subsistance à 28 167 anciens IDPs	Nbre de ménages ayant reçu les moyens de substance	1378	26 789		
Assistance alimentaire inconditionnelle à 168 160 personnes au sein de la population locale en période de soudure (juin à aout)	Nbre de pers ayant reçu l'assistance inconditionnelle	0	168 160		
Création d'actifs à 3950 personnes (food for asset / cash for work)	Nbre de ménages ayant reçu d'actif	00	3950		
Installer 22 systèmes d'irrigation d'eau	Nbre de système réalisé	00	22		

EDUCATION					
Activités clés	Indicateurs	Réalisations	Cibles	Zones prioritaires	Commentaires
Construire 223 salles de classe temporaire pour 25 000 enfants PDIs	Nbre de salles temporaires construit	60	163		
Construire 52 salles de classe durables des écoles dans le cadre du programme pluriannuel de l'éducation en situation d'urgence	Nbre de salles en dur construit	00	52		✓ Financement acquis pour 34 salles de classe disponibles, entreprises sélectionnées et attente d'un bureau de contrôle pour le démarrage des chantiers
Former 335 enseignants en cartographie de vulnérabilité et réduction des risques (CDRR)	Nbre d'enseignants formé	157	178		
Construire 41 forages au sein des écoles dans le cadre du programme pluriannuel de l'éducation en situation d'urgence	Nbre de forages construits	00	29		✓ Fonds disponibles pour 12 forages(unicef)
Construire des latrines durables au sein des écoles des écoles dans le cadre du programme pluriannuel de l'éducation en situation d'urgence	Nbre de latrines construit	500	316		✓ Financements disponibles pour 88 Latrines(unicef)
Santé/Nutrition					

Activités clés	Indicateurs	Réalisations	Cibles	Zones prioritaires	Commentaires
Assurer les soins de santé primaire d'urgence des populations vulnérables, en particulier les femmes, les enfants et les personnes à besoins spécifiques	Nbre de cliniques mobiles mises en place et fonctionnels	5	8		✓ Augmentation de la couverture des services de la prise en charge nutritionnelle (90 unites nutritionnelles fixes et 5 unites mobiles opérationnelles integrees respectivement dans 108 formations sanitaires et 5 cliniques mobiles), Soit une couverture géographique de 83%.
	Nbre de centre de santé approvisionnés en kits médicaux d'urgence		30		
	Nbre de malades pris en charges par les maladies courantes		153 000		
	Nbre de CS réhabilités		3		
Améliorer l'accès aux services de santé de la reproduction pour une meilleure prise en charge des urgences obstétricales	Nbre de sages-femmes recrutées et formées		10		
	Nbre d'accouchement assisté par un personnel qualifié		4 500		

Assurer la prise en charge médicale des cas de VBG	Nombre de cas de VBG pris en charge dans les CS		150		
Assurer la PEC de la santé mentale et appui psycho-sociale	Nbre de cas pris en charge		100		
Renforcer la surveillance épidémiologique dans les sites des déplacées et la population hôte par la vaccination d'urgence contre la rougeole, la polio, la mise à disposition des intrants et outils, le pre-positionnement des kits de choléra, et les EPI pour la Covid-19, l'organisation des réunions transfrontalières avec les pays voisins	Nbre de kits de choléra prépositionnés dans les CS		20		
	Taux de couverture vaccinale contre la rougeole et la Polio		Au moins 95%		
	Nombre de réunion transfrontalières organisées (avec le Caméroun, Nigéria et le Niger)		3		
	Nombre de kits d'EPI déployés dans les Centre de santé		60		

	Nombre d'agents communautaire formés sur la surveillance à base communautaire		1 500		
Assurer la prise en charge médicales des patients atteints des épidémies de rougeole, Polio, Covid-19, choléra, hépatite E.	Nbre de Patients pris en charge dans les sites identifiés		15 000		
	Nombre d'agents de santé formés sur la gestion des urgences épidémiques		75		
Prévenir et assurer la prise en charge de 189,889 enfants de la malnutrition aigüe dont 44,971 enfants malnutris sévères, 123,458 enfants malnutris modérés et 21,459 femmes enceintes et allaitantes malnutries modérées parmi les retournés, déplacés internes et réfugiés dans les départements de Kaya, Fouli, Mamdi et Wayi	Nbre des enfants pris en charge en MAS,	31 817	13 154		
	Nbre des enfants pris en charge en MAM,	108 458	15 000		
	Nbre des agents renforcés dans les unités nutritionnelles		100		
	Nbre d'agents de santé communautaire formé sur le dépistage de la malnutrition	85			

Approvisionner les UNS, UNA en intrants nutritionnels	Nbre de cartons de RUSF distribué		13 154		
Assurer la supplémentation alimentaire à 56 884 chez les enfants de 6-23 mois (BF), 7362 chez les FEFA et 31 411 enfants âgés de 6 à 59 mois en micronutriments (MNPs)	Nbre d'enfants de 6 à 23 mois touchés		56 884		✓ Prepositionnement d'intrants pour la supplémentation alimentaire chez les enfants et femmes enceintes et allaitantes pendant la période de soudure
	Nbre de FEFA touchées		7 362		✓ Senibilisaationsur ANJE, PFE et dans le contexte COVID-19 ✓ Supplémentation en vitamine A couplée à la campagne de vaccination contre la rougeole
	Nbre d'enfants de 6 à 59 mois touchés		31 411		
Assurer la PEC en santé mentale et appui psycho-sociale	Nbre de cas pris en charge				
Prendre en charge la santé sexuelle et reproductive	Nbre de sage-femme recruté		4		
	Taux d'accouchement assisté		100		
<b>Protection</b>					
<b>Activités clés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Cibles</b>	<b>Zones prioritaires</b>	<b>Commentaires</b>



Organisation des sessions de sensibilisation sur les questions de protection de l'enfant au niveau communautaire	# de personnes sensibilisées sur les questions de protection de l'enfant au niveau communautaire	7050	91245		
Identification, documentation et prise en charge provisoire des enfants séparés, non accompagnés (ENA/ES) et enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA)	# d'enfants séparés, non accompagnés (ENA/ES) et enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) identifiés, documentés et pris en charge provisoirement	236	2083		
Renforcement de capacités des services de prise en charge provisoire (famille d'accueil ; Centre de transit et d'orientation)	# personnes ayant bénéficié des renforcements de capacités pour le compte des services de prise en charge provisoire (famille d'accueil; Centre de transit et d'orientation)	38	78		
Appui à la réunification et à la réinsertion socio économique des enfants	# enfants ayant bénéficié de la réunification et de la réinsertion socioéconomique	6	226		

Appui à la mobilisation communautaire à travers les séances de sensibilisation et de plaidoyer auprès des leaders pour l'amélioration de la réponse protection de l'Enfant dans les situations d'urgence	# des femmes, hommes, filles et garçons ayant bénéficié des interventions de prévention, mitigation et réponses aux risques des mines et restes des engins explosifs et improvisés	1403	10083		
Renforcement des capacités des mécanismes communautaires (relais) de prévention des VBG sur les questions des violences basées sur le genre	# de membres des mécanismes communautaires de prévention des VBG formés sur les questions des violences basées sur le genre	350	4060		
Organisation des sessions de sensibilisation au niveau communautaire sur les questions des violences basées sur le genre	# de personnes sensibilisées au niveau communautaire sur les questions des violences basées sur le genre	14664	179842		
Mise en place des espaces physiques équipés d'échanges pour le renforcement de capacités de femmes et filles	# d'espaces physiques équipés d'échanges pour le renforcement des capacités de femmes et filles	12	37		

Mise en place des espaces physiques équipés d'échanges pour le renforcement de capacités de femmes et filles	# de femmes et filles bénéficiant des renforcement des capacités à travers les espaces physiques	210	3465		
Renforcement de capacités des comités communautaires en matière de protection	# de membres des comités communautaires ayant bénéficié de renforcement de capacités en matière de protection	417	3993		
Sensibilisation sur les droits des populations affectées y compris les communication sur les risques de protection	# de personnes touchées par les sensibilisations	14664	288181		
Assistance sicio économique y compris le transfert monétaire	# de personnes ayant bénéficié d'une assistance sicio économique y compris le transfert monétaire	6	15581		
Renforcement des capacités des relais communautaires et points focaux sur les risques des mines et des engins explosifs et improvisés	# de membre des relais communautaires et points focaux ayant reçu un renforcement de capacité sur les risques	120	4290		

ainsi que sur les premiers secours psychologiques	des mines et des engins explosifs et improvisés ainsi que sur les premiers secours psychologiques				
<b>CCCM/ AME/Abris</b>					
<b>Activités clés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Réalisation</b>	<b>Cibles</b>	<b>Zones prioritaires</b>	<b>Commentaires</b>
Tenue des réunions du Groupe de Travail mouvement de la population pour confirmer les alertes et valider les chiffres sur les déplacements; Collecte et partage des chiffres sur le déplacement validés par le cluster CCCM	# de personnes déplacées et retournées identifiées dans les sites et dans les communautés hôtes.	401 511	37 154		✓ Le chiffre de personnes déplacées comparé au chiffre projeté (438665) en 2021 dans la province du Lac
Tenue des réunions du Groupe de Travail mouvement de la population pour confirmer les alertes et valider les chiffres sur les déplacements; Collecte et partage des chiffres sur le déplacement validés par le cluster CCCM	# de provinces dans lesquelles un système d'alertes sur les mouvements des populations est en place	1	0		
Distribution des abris/kits d'abris d'urgence et construction des abris semi-durables ou durables	# d'abris ou kits d'urgence distribués (ménage)	1600	36896		✓ Les réalisations couvrent la période de janvier à mars 2021

---

Distribution des articles non alimentaires	# de ménage ayant bénéficiant d'articles non alimentaires	11207	52953		✓ Les réalisations couvrent la période de janvier à mars 2021
--	---	-------	-------	--	---

## **ANNEXE 3 : L'OUTIL DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA REPONSE – AVRIL 2021 –**

Le suivi de la mise en œuvre de ce plan sera fait sur base au niveau de l'ICC Lac à l'issue de la consolidation des contributions sectorielles des besoins, réponses et gaps. Les sous clusters/ clusters disposent déjà outils variés de suivi tels que la 4W sec, la cartographie des services, capacité des partenaires, etc. qui faciliteront le remplissage de la matrice de suivi des besoins, réponses et gaps au niveau de l'ICC Lac. Le suivi des indicateurs d'activités facilitera au même moment un rapportage du plan de réponse humanitaire 2021 sur d'indicateurs retenus dans le RPM.

Au regard de la diversité d'outils de suivi et la nécessité de leur optimisation pour appuyer ce suivi, l'équipe IMWG au national va appuyer les personnes en charge de ce suivi au niveau terrain pour atteindre cet objectif.

Une matrice plus détaillée d'indicateurs de suivi tirée de RPM sera annexée à ce plan avec le développement d'un plan de suivi plus méthodique, simple et holistique.

---